







FEDERATION FRANCAISE DU SPORT AUTOMOBILE

Lique du Sport Automobile OCCITANIE PYRENEES

ASA ARMAGNAC BIGORRE

Championnat de France FFSA des Circuits NOGARO 29 au 31 Mars & 01 Avril 2024

ADDITIE

N

1

établi par le Collège des Commissaires Sportifs

Le Règlement Sportif est modifié comme suit :

Permis d'organisation

54

en date du

10/01/2024

Nom du meeting:

Championnat de France FFSA des Circuits

NOGARO

Dans un but d'uniformatisation des réglements sportif GT4 France et Europe

L'ARTICLE 20.5 modifié sur le Règlement GT4 France

Dans ce cas l'ID Pilote devra etre changée uniquement entre la ligne d'entrée des stands et la ligne de sortie des stands, dans le cas contraire un Drive-Through sera appliqué devient: dans le cas contraire une pénalité sera appliquée:

- Premiére infraction: amande de 300 Euros

- Deuxiéme infraction: amande de 500 Euros

- Troisiéme infraction: amande de 1000 Euros

Note Sportive Jointe

Fait à

NOGARO

et affiché le 30/03/2024

à: 8 h 4 5

Membre du Collège ARRIGHI Sylvain

175703

Les Membres du Collèges Membre du Collège DEL SANTO Franck

3166

Président du Collège PASCOUAU René

14181

LIGUE SPORT AUTOMOBILE OCCITANIE PYRENEES

